

“Canada, un premier établissement français... à ce titre,” ajoute-t-il, il “mérite une place parmi ceux qui ont travaillé à faire des rives du Saint-Laurent une terre française.”

La seconde tentative de colonisation est celle du marquis de la Roche ; elle devait avoir le même sort que celle de Roberval avec quelques incidents dramatiques plus pénibles encore. Parti d'Honfleur le 14 avril 1598, “avec une soixantaine de personnes, dont la plupart, selon M. Dionne, étaient peu propres à fournir le noyau d'une saine colonisation, il vint atterrir à l'île de Sable, où il débarqua quarante de ses compagnons avec quelques bestiaux et des instruments de culture. Il se dirigeait ensuite vers les côtes de l'Acadie pour trouver une place favorable à ses projets d'établissement, quand une forte tempête le rejeta sur les côtes de France, laissant sans chef ces infortunés émigrants.

Les malheureux restèrent sans secours pendant cinq ans, disent quelques historiens, pendant sept ans, selon d'autres, sur cette île basse et malsaine que les flots rongent chaque année. Il se passa là de terribles drames, auxquels Champlain fait allusion dans ses mémoires. Nous regrettons que M. Dionne n'ait pas cru devoir retracer avec quelques détails cet émouvant épisode de l'expédition mal conçue, mal dirigée du marquis de la Roche, qui mourut découragé et ruiné. “Les envieux”, nous dit encore Champlain, avec son bon sens pratique, “qui étaient en ce temps près du “roy en son conseil, empêchèrent l'effet de la bonne volonté qu'avait Sa Majesté de lui faire du bien : voilà comment les roys sont souvent déçus “par ceux en qui ils ont quelque confiance ; les histoires du temps passé le “le font assez connaître, et celle-ci nous en peut servir d'échantillon.”

L'histoire du Canada fournit malheureusement beaucoup d'échantillons de cette triste vérité.

Les échecs éprouvés par Roberval et le marquis de la Roche n'arrêtèrent pas cependant l'ardeur des intrépides marins normands et bretons désireux de fonder, dans la Nouvelle-France, une colonie prospère.

Un armateur de Saint-Malo et un riche négociant d'Honfleur obtinrent, en 1600, du roi Henri IV une commission pour la traite des pelleteries dans la “Grande-Rivière” du Canada. Chauvin et Pont-Gravé organisèrent une expédition composée de plusieurs navires et emmenèrent cent personnes qu'ils se proposaient d'établir sur les bords du Saint-Laurent. Chauvin avait désigné Tadousac, poste important où se faisait déjà un grand trafic avec les sauvages du nord du fleuve. L'endroit était des plus mal choisis, surtout pour une colonie agricole : terre inculte exposée à tous les vents, climat rude, où, selon l'expression pittoresque de Champlain, “s'il y a une once de froid à quarante lieues à mont la rivière, il y en a là une livre.” On commit la même faute que Roberval et le marquis de la Roche : seize malheureux furent laissés dans ce poste ; trois seulement survécurent. On ne peut imaginer plus lamentable expédition. Et, cependant deux ans après, en 1602, Chauvin revenait à Tadousac, mais seulement pour y acheter et échanger des fourrures. Le privilège accordé à Chauvin passa au gouverneur de Dieppe, Aymard de Chates, ancien ambassadeur en Angleterre, “qui avait la tête chargée autant de cheveux gris que d'années”, selon un auteur du temps. Ce fut lui qui organisa l'expédition de Gravé à Tadousac avec mission de remonter la grande Rivière, et il lui adjoint